AUDENGE

ETABLISSEMENT: DECHARGE D'AUDENGE	**RÉGION:** Nouvelle-Aquitaine
EXPLOITANT: Industrie	**DÉPARTEMENT:** GIRONDE
	COMMUNE: AUDENGE

Ancienne décharge d'ordures ménagères et de résidus urbains, elle a essentiellement accueilli des déchets ménagers de la commune d'Audenge et des collectivités situées autour du BASSIN D'ARCACHON.
Suite à la cession à la S.A.S. EDISIT, du centre de tri-transit de déchets propres et secs et du casier 'Amiante', ce site se décompose en 3 zones comprenant actuellement :
- l'ancienne décharge municipale constituée de la 'zone A', en cours de réaménagement,
- la 'zone C' affectée à l'enfouissement réservée aux résidus de broyage automobile,
- la 'zone B' réservée au stockage des déchets ménagers et assimilés.

Le 07/07/2007, la mairie d'Audenge déclare l'arrêt définitif d'activité de la décharge.

Le 04/04/2010, la mairie d'Audenge est informée de la mise en décharge d'une bande transporteuse et de terres radiocontaminées en provenance du site NAVARRA de Marcheprime (voir fiche).
L'ancien bâtiment du centre de tri de déchets propres et secs (gyrotri) dans lequel sont stockés ces déchets, a fait l'objet d'aménagements (fermeture permanente des portes et obturation de l'accès PL par soudage d'un treillis métallique,...) permettant :
- de limiter l'accès aux seules personnes autorisées ou d'en assurer l'interdiction,
- informant des dangers présentés par le site.

Données déclarées au 31/12/2024

Aucun déchet répertorié